



Paracha Dévarim en bref

CHABBAT 'HAZON Deutéronome 1,1 - 3, 22

Le récit de Moché Rabbénou



Le premier du mois de Chevat (37 jours avant qu'il ne quitte ce monde), Moïse commence sa répétition de la Torah devant les Enfants d'Israël rassemblés, retraçant les événements survenus et évoquant les Lois reçues au cours du voyage de quarante années depuis l'Égypte jusqu'au Sinaï et, de là, vers la Terre Promise. Il réprimande les Enfants d'Israël pour leurs fautes et leurs iniquités et les engage à rester attachés à la Torah et à en observer les commandements sur la terre que D.ieu leur donne en héritage pour l'éternité et dans laquelle ils vont entrer après sa mort. Moïse rappelle aussi la nomination des hommes chargés d'alléger son propre fardeau en exerçant la magistrature et en enseignant au peuple la parole de D.ieu ; le voyage dans le grand et redoutable désert ; l'envoi des explorateurs et la réaction du peuple qui, entendant leur récit, crut impossible l'entrée en Terre Promise, ce qui entraîna le décret divin que toute la génération de l'Exode périrait au désert. « Aussi contre moi, dit Moïse, D.ieu fut en colère à votre sujet, me disant : toi non plus tu ne t'y rendras pas. » Moïse fait également le récit d'événements plus récents : le refus des nations de Moab et Ammon d'autoriser les Israélites à traverser leurs territoires ; les guerres contre les rois émoréens Si'hon et Og et l'installation sur leurs terres des tribus de Réouven, de Gad et d'une partie de la tribu de Manassé ; puis il y a le message de Moïse à son successeur, Josué, qui va faire entrer le peuple dans la terre et les mener dans les batailles pour sa conquête : « Ne les crains pas, car l'Éternel votre D.ieu, c'est Lui qui combattra avec vous. » (tsidkat-eliaou.org)

בס"ד

1- HORAIRE DES OFFICES DE CHABBAT 2022 - 5782

VENDREDI

5 AOÛT 2022 - 8 AV 5782

Allumage à partir de 18h49 - 20h02

Minha suivie d'Arvit: 18H30

2- CHABBAT DÉVARIM

6 AOÛT 2022 - 9 AV 5782

(Étant la veille du jeûne nous devons faire Minha plus tôt afin de retourner chez soi pour la Seouda Shlichit et revenir à la Synagogue après la fin de Chabbat en ayant pris soin de changer ses chaussures en cuir pour des chaussures en tissu)

Chahrit: 8h15 -

Min'ha: 17h30

Début du Jeûne: 20h18

(Attention: malgré que nous serons encore pendant Chabbat, l'interdiction de manger et boire débutera **AVANT** la fin de Chabbat)

Fin du Shabbat 21h06

Arvit de Ticha Beav: 21h30

Rabenou Tam: 21h27

3- HORAIRE DES OFFICES DE SEMAINE

DIMANCHE

Jeûne du 9 AV - TICHA BEAV

Chahrit: 7h30.

Min'ha suivi de Arvit: 19h45

Fin du Jeûne: 20h55

LUNDI - VENDREDI

Chahrit: 6h00 - 7h00.

Min'ha & Arvit: 18h35

CHABBAT SHALOM





Rabbin Jérémie Asseraf



La Haftarah de Devarim - en bref

Isaïe 1, 1-27 (Chabbat 'Hazone)

La Paracha Devarim est toujours lue le Chabbat précédant Tichea beAv, le jour où nous observons le jeûne en souvenir de la destruction du Saint Temple. La Haftarah est la troisième des « Haftaroth de Blâme » lues pendant les Trois Semaines de deuil. C'est le chapitre d'ouverture du Livre d'Isaïe, et il commence avec le mot « 'Hazone » – la vision d'Isaïe. Il contient une réprimande émouvante : le prophète reproche au peuple d'Israël son éloignement de D.ieu : « Cieux, écoutez ! Terre, prête l'oreille ! Car l'Éternel parle : « J'ai nourri et élevé des enfants, mais ils se sont révoltés contre Moi. » Ainsi la Haftarah est un rappel opportun de la raison pour laquelle la terrible calamité de Tichea beAv nous a atteints. La Haftarah a plus d'un rapport avec la Paracha. Car, dans celle-ci nous lisons la longue admonition de Moïse, qui occupe tout le livre de Devarim. Moïse commence par passer en revue toutes les quarante années d'errance dans le désert. Il rappelle au peuple ses défaillances et l'avertit que le châtement sera terrible s'il n'est pas fidèle à D.ieu. L'admonition s'achève sur une bénédiction adressée au peuple entier. Ainsi le Père des Prophètes donne à ceux-ci qui le suivront, l'exemple.

La Haftarah se termine sur une note heureuse :

« Sion sera racheté par la justice, et ceux de son peuple qui se repentent, seront sauvés par la vertu. » (fr.chabad.org)

Lorsque Tichea beAv tombe Chabbat ou dimanche

Les règles suivantes s'appliquent à toute année où le jeûne de Tichea beAv est observé le dimanche, aussi bien quand la date du 9 Av tombe d'emblée le dimanche que lorsqu'elle tombe Chabbat et que le jeûne est alors reporté à samedi soir. Le jour du Chabbat, toutes les manifestations publiques de deuil sont

strictement interdites. En jour nous mangeons, buvons et nous réjouissons comme de coutume – et encore Il y a deux exceptions : a) Si le Chabbat est en fait le 9 Av, les relations conjugales sont interdites.¹ b) Dans tous les cas où Tichea beAv est observé le dimanche, il est interdit d'étudier la Torah à partir de la mi-journée de Chabbat (mis à part les parties de la Torah qu'il est permis d'étudier à Tichea beAv). De ce fait, nous ne récitons pas ce Chabbat le chapitre des Maximes des Pères comme c'est la coutume dans de nombreuses communautés les après-midi des Chabbats d'été.

Nous ne prenons pas de « repas de séparation » de deuil avant le jeûne. Au lieu de cela, peu avant le coucher du soleil, nous prenons un fastueux et joyeux repas d'avant jeûne. Il faut veiller, toutefois, que ce repas s'achève avant le coucher du soleil.

Seulement se laver, manger et boire est interdit à partir du coucher du soleil. La Havdalah est récitée le dimanche soir.² Dans les prières de samedi soir, l'ajout habituel de Atah 'honanetanou est inclus. La prière de Vihi No'am est omise. Ceux qui n'ont pas récité les prières du soir doivent dire, avant de faire toute activité interdite le jour du Chabbat : « Baroukh Hamavdil bein kodech le'hol » (« Béni soit Celui qui sépare entre le [jour de Chabbat] sacré et le [jour de la semaine] profane »). Dans la soirée de samedi, allumez la bougie de Havdalah et récitez la bénédiction appropriée.

Immédiatement après que le passage Barekhou ait été récité dans l'office du samedi soir, retirez vos chaussures de cuir et mettez des souliers de toile ou autre. Nous nous asseyons sur des chaises de hauteur régulière et portons des chaussures normales jusqu'à la tombée de la nuit. Récitez la Havdalah le dimanche soir avant de manger, en omettant les bénédictions sur l'encens et la bougie. Si possible, le vin ou le jus de raisin de

c e

p l u s

CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"l..
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN



la Havdalah devrait être donné à boire à un enfant avant l'âge de la bar/bat mitsva. Si le 9 Av tombe un Chabbat, auquel cas le jeûne est retardé jusqu'au 10, toutes les restrictions applicables à ces neuf jours sont observées pendant la nuit qui suit le jeûne, mais ils ne s'étendent pas au lendemain matin, le 11 Av.

Le Chabbat de la Vision

Le sens de «Chabbat 'Hazon»

Et moi, Daniel, seul j'ai eu la vision, mais les gens avec moi ne la virent pas ; et pourtant une grande terreur s'empara d'eux et ils fuirent pour se cacher. Daniel 10, 7

Mais, s'ils n'eurent pas la vision, pourquoi étaient-ils terrifiés ? Parce que, bien qu'eux-mêmes n'aient pas vu, leur âme vit. Talmud Meguila 3a

Le neuvième jour du mois d'Av (Tichea beAv) nous jeûnons et pleurons pour la destruction du Temple de Jérusalem. A cette date furent détruits à la fois le premier Temple (833-423 avant l'ère commune) et le second Temple (-349-69). Le Chabbat qui précède ce jour de jeûne est appelé le « Chabbat de la Vision », car nous y lisons un chapitre des Prophètes (Isaïe 1, 1-27) qui commence par ces mots : « la vision d'Isaïe... » Mais il y a également un sens plus profond au nom de « Chabbat de la Vision » que le maître 'hassidique Rabbi Lévi Its'hak de Berditchev, exprimait par la métaphore suivante : Un père prépara un jour un magnifique costume pour son fils. Mais l'enfant ne prit pas soin du cadeau de son père et bientôt le costume fut en lambeaux. Le père donna à son fils un second costume, mais très vite celui-ci fut également abîmé par l'enfant. Le père fit alors faire un troisième habit. Mais cette fois-ci, il ne le donna pas à son fils. De temps en temps, à des occasions particulières, il le lui montrait en lui expliquant que quand il apprendrait à l'apprécier et à en prendre soin, il le lui donnerait. Cela conduisait l'enfant à améliorer son comportement jusqu'à ce que, progressivement, cela devienne sa seconde nature et qu'il mérite le cadeau de son père. Lors du « Chabbat de la Vision », explique Rabbi Lévi Its'hak, chacun d'entre nous reçoit une vision du troisième Temple qui, lui, sera éternel, de sorte que, pour paraphraser le Talmud, « bien que nous ne le voyions pas, nos âmes le voient ». Cette vision suscite en nous une profonde réaction, même si nous ne sommes pas conscients de la cause de cette inspiration soudaine.

La résidence divine

Le Temple de Jérusalem était le siège de la présence manifeste de D.ieu dans le monde matériel. Un principe fondamental de notre foi est que « La terre entière est remplie de Sa présence » (Isaïe 6, 3) et « Il n'existe pas un endroit vide de Lui » (Tikounei Zohar 57). Mais la présence et l'engagement de D.ieu dans Sa création sont masqués par les mécanismes en apparence indépendants et arbitraires de la nature et de l'histoire. Le Temple constituait une ouverture dans le voile, une fenêtre à travers laquelle D.ieu projetait Sa lumière dans le monde. Là, l'engagement de D.ieu dans notre monde était clairement manifeste dans cet édifice dont les miracles constituaient une part « naturelle » du fonctionnement quotidien et dont l'espace lui-même reflétait l'infinité et l'omniprésence du Créateur. Là, D.ieu se montrait à l'homme et l'homme se présentait devant D.ieu. A deux reprises nous eûmes le privilège d'une résidence divine en notre sein. A deux reprises, nous n'en fûmes pas à la hauteur et nous rejetâmes la Présence Divine de notre vie. Alors D.ieu construisit pour nous un troisième Temple. Mais contrairement aux deux précédents qui furent des constructions humaines et, de ce fait, purent être détruits du fait des fautes de l'homme, le Troisième Temple est aussi éternel et indestructible que son omnipotent architecte. Mais D.ieu garde ce « troisième costume » loin de nous, confinant sa réalité à une sphère céleste supérieure, au-delà de la vision et de l'expérience de l'homme terrestre. Chaque année, lors du « Chabbat de la Vision », D.ieu nous montre le Troisième Temple. Notre âme contemple une vision d'un monde en paix avec lui-même et avec son Créateur, un monde pénétré de la connaissance et de la conscience de D.ieu, un monde qui aura réalisé son potentiel de bien et de perfection. C'est une vision du Troisième Temple dans les cieux, c'est-à-dire dans un état spirituel et abstrait, à l'image du troisième vêtement que le père a fait confectionner pour son enfant mais qu'il ne lui donne pas. Mais c'est également une vision qui porte une promesse : la vision d'un temple céleste prêt à descendre sur terre, une vision qui nous inspire et nous engage à corriger notre comportement et ainsi hâter le jour où cette vision spirituelle deviendra une réalité concrète. À travers ces visions répétées, vivre avec la présence divine devient de plus en plus une « seconde nature » pour nous, nous élevant



NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

FIBI BAT MAZAL Z"l 9 AV - 6 AOÛT
 LALLA BLUM BAT CHARLOTTE Z"l. 9 AV - 6 AOÛT
 FIBI FANNY PINTO BAT MESSODA CHRIQUIUI Z"l
 9 AV - 2 AOÛT
 AVRAHAM HAYOT Z"l 13 AV - 10 AOÛT
 MORDECHAI LUCK BAR ESTHER
 13 AV - 10 AOÛT
 MAHBOUB BAY KHANA Z"l. 14 AV - 11 AOÛT

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: Mmes Jacqueline et Alice Pinto
 pour la nahala de leur mère
 Fibi Fanny Pinto Bat Messoda Chriqui Z"l.

SÉOUDA CHÉLICHITE

BH, CE CHABBAT LA SÉOUDA SHÉLITE SE FAIT
 À LA MAISON APRÈS LA PRIÈRE DE MINHA
 À CAUSE DU JEÛNE DE TICHA BEAV



Kollel Hékhhal Shalom

dédié à la mémoire de Éliran Elbaz Z"l
 et à la mémoire de Yaacov Saltiel Z"l

Dimanche: 20h30 - Gémara - Rav Méguira -
Hommes

Lundi: 20h00 - Halakha/Perkei Avot - Rav Asseraf -
Dames

Mercredi: 20h00 - Paracha - Rav Méguira -
Hommes

Jeudi: 20h00 - Gémara - Rav Asseraf -
Hommes

**Tous les matins Chiour de DAF HAYOMI
 après le 2ième office et avant Min'ha**

progressivement au niveau d'être dignes de vivre le divin dans notre vie quotidienne.

La maison portée comme un vêtement

Les métaphores de nos sages continuent de nous parler bien après que l'idée générale de leur message ait été assimilée. Sous la surface de la leçon la plus évidente de la métaphore se trouvent des strates de sens de plus en plus profondes, dans lesquelles chaque détail du récit porte un sens. Il en est de même de la métaphore de Rabbi Lévi Its'hak. Son sens premier est clair, mais de nombreux enseignements subtils se cachent dans ses détails. Nous pourrions par exemple demander pourquoi les trois Temples sont représentés par trois costumes ? L'image d'une d'un édifice ou d'une maison n'aurait-elle pas été plus appropriée ? De fait, une maison et un vêtement « abritent » et enveloppent tous deux la personne. Mais le vêtement le fait d'une manière bien plus personnelle et individualisée. S'il est vrai que les dimensions et le style d'une habitation reflètent la nature de son occupant, c'est d'une manière plus globale, pas de la manière spécifique et intime dont un vêtement « va » à celui qui le porte. D'un autre côté, la nature individuelle d'un habit limite sa fonction à un usage strictement personnel. Une maison peut abriter de nombreuses personnes, un vêtement n'est porté que par une seule. Je peux vous inviter chez moi, mais je ne peux pas partager mon vêtement avec vous : même si je vous le donne, il ne vous ira pas comme il me va, car il est taillé à ma mesure. D.ieu choisit de révéler Sa présence dans notre monde dans une « demeure », une structure commune qui dépasse la dimension de l'individu pour convenir à un peuple tout entier, à l'entière communauté des hommes. Et pourtant le Saint Temple de Jérusalem possédait également certains aspects caractéristiques des vêtements. Ce sont ces caractéristiques que Rabbi Lévi Its'hak souhaite souligner en comparant le Temple à un costume. Car le Saint Temple était une structure fortement compartimentée. Il y avait une Cour des Femmes et un parvis réservé aux hommes, un espace réservé exclusivement aux *cohanim* (les prêtres), un « sanctuaire » (*heikhal*) imprégné d'une plus grande sainteté que les « cours », et le « Saint des Saints », une pièce dans laquelle seul le Grand Prêtre pouvait pénétrer et exclusivement à Yom Kippour, le jour le plus saint de l'année. Le Talmud énumère huit degrés différents de sainteté dans le Temple, chacun avec sa fonction et son objet propres. En d'autres termes, bien que le Temple exprimât une vérité unique - l'omniprésence de D.ieu dans notre monde -, il le faisait à chaque individu de façon personnalisée. Bien que ce fût une « maison » dans le sens où il servait à de nombreux individus - en fait au monde entier - comme leur lieu de rencontre avec l'infini, il constituait pour chaque personne le « vêtement » sur mesure de ses besoins spirituels spécifiques, lui offrant une relation personnelle et intime avec D.ieu. Chaque année, le Chabbat qui précède Tichea beAv, nous recevons une vision de notre monde comme résidence divine, un lieu où toutes les créatures de D.ieu jouiront de Sa présence. Mais c'est aussi la vision d'un « vêtement » divin, la vision d'une relation personnelle avec D.ieu parfaitement adaptée à notre caractère et à nos aspirations propres, que nous connaissons tous quand le Troisième Temple descendra sur terre.

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
 Mikvé - Synagogue - Kollel - Salle des fêtes
 825 Graton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,
 Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707



Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de mes chers parents

Ovadia ben Merav Harari Z"l et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"l

Design et Graphisme: Roland Harari

T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca